

Compte-rendu de réunion
du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N
du 23 novembre 2020 à 19h30

Présents : LUYTON Jacques, Maire.

PEYTEL Jean-Jacques, HEYDEL GRILLERE Laurence, TRAVERSE Xavier, adjoints.

ALLEMAND Antoine, ARGAUD Laurent, BOURDIN Ghislaine, DEJARDIN Caroline, DUTOUR Nathalie, DUTOUR Pierre, FOURNON Chantal, MAZOYER Rémi, MOURROZ Sandrine, ROUSSET Philippe, VINCENT Jacqueline, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : ROUSSET Philippe

Convocation le 16 novembre 2020

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande le rajout à l'ordre du jour de 2 délibérations, le conseil accepte à l'unanimité

Délibérations :

1. Transfert de la compétence élaboration des documents d'urbanisme à la communauté d'agglomération.

Considérant l'intérêt lié au fait pour la commune de conserver sa compétence en matière d'élaboration de documents d'urbanisme et notamment le plan local d'urbanisme, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'ARCHE Agglo.

2. Renouvellement de la convention d'adhésion au service mutualisé ADS de Arche Agglo.

La convention pour instruction des demandes liées au droit du sol est reconduite pour 3 ans à l'unanimité.

3. Taxe d'aménagement 2021.

Le conseil à 14 voix pour et 1 contre maintient le taux à 4% pour la taxe d'aménagement.

4. Créances irrécouvrables admissions en non-valeurs.

Le conseil à l'unanimité admet en non-valeur les recettes présentées.

5. Brigades vertes – convention 2021 – planning et tarifs.

Le conseil valide, à 14 voix pour et 1 contre, la réservation d'une semaine de travail auprès des brigades vertes plus une semaine supplémentaire si besoin.

Il est fait remarquer que la commune devrait accroître sa surveillance sur la qualité du travail réalisé sur la prestation de l'année prochaine. Il sera également demandé à Tremplin Insertion une consultation pour nettoyer les joints du mur de la Place St Pierre.

6. Renouvellement du contrat d'électricité.

Après consultation de 3 fournisseurs d'électricité, le conseil valide à l'unanimité, la proposition du fournisseur Sélia, offre la mieux disante, pour le renouvellement pour 3 ans du contrat d'électricité.

7. Convention de partenariat – mutuelle SOLIMUT.

Convention validée à l'unanimité.

8. Devis élagage platanes rue du Quai.

Devis validé à l'unanimité.

9. Frais scolaires 2019-2020 la Roche de Glun.

Avenant n°17 validé à 14 pour et 1 abstention pour 6 maternelles et 5 primaires pour un montant total de 11 513€.

Informations diverses :

Point abordé : l'éclairage du stade de foot : discussion sur l'éclairage au moyen de leds.

Prochaines séances de conseil : 21/12/2020 – 25/01 et 22/02/2021

Séance levée à 21h45